

# **Termes de Reference relatifs au recrutement d'un consultant d'identification des Activités de Résilience, d'Inclusion Economique et Productive (ARIEP) dans la zone 5 à Ngazidja**

## **I- CONTEXTE**

A l'instar de plusieurs pays dans le monde, l'Union des Comores fait face à une crise économique consécutive à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine.

L'Union des Comores est frappée depuis 2019 par trois chocs exogènes successifs celui lié au cyclone Kenneth en avril 2019, de la pandémie de la COVID-19 dès avril 2020 et la crise de l'énergie et alimentaire mondiale consécutive à la guerre en Ukraine. Ces chocs ont impacté négativement le pouvoir d'achat des ménages Comoriens. L'augmentation des prix des hydrocarbures en début du mois de juin 2022, à savoir une hausse de 25% pour l'essence, 44% le Gasoil et 40% pour le pétrole (Kérozène), la hausse du transport à hauteur de 25%, la hausse de l'électricité et tant d'autres bien et service a créé un effet sur la hausse de prix de biens et services de consommation. Par ailleurs, les Comores sont fortement dépendant des importations pour sa consommation locale (environ un tiers du PIB). C'est notamment le cas du pétrole raffiné et des produits alimentaires tel que le riz. Le projet proposé est pleinement aligné au Plan Comores Emergente à l'horizon 2030 (PCE) qui rejoint la cible 3 de l'ODD1 « Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. Le projet s'aligne également sur la **Politique Nationale** de Protection Sociale qui fixe un programme ambitieux pour améliorer le niveau de vie des pauvres et des personnes vulnérables et la résilience des ménages pour répondre aux chocs économiques.

## **II- OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET**

### **a. Objectif du projet :**

Le Projet vise à fournir des transferts monétaires d'urgence, en améliorant la résilience des ménages vulnérables, ainsi qu'en renforçant les systèmes de protection sociale.

### **b. Objectifs spécifiques :**

- Apporter des appuis ponctuels pour protéger la population contre les chocs liés aux effets de la crise en Ukraine
- Etre capable d'intervenir rapidement afin de protéger la population contre d'autres chocs éventuels
- Améliorer le capital humain et l'accès aux emplois mieux rémunérés notamment des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes
- Contribuer au renforcement de la résilience des ménages vulnérables

Le Projet de Filets Sociaux de Sécurité Résilients et Réactifs aux Chocs aux Comores

S'articule autour de 4 composantes :

**Composante 1 : Transferts sociaux en Réponse immédiate aux chocs- Transferts monétaires non Conditionnels (TMNC) :**

- Atténuer les effets économiques des chocs sur les ménages urbains et ruraux pauvres et vulnérables, grâce à un soutien temporaire des revenus ;
- Promouvoir le développement économique local, par des transferts d'argent liquide aux ménages urbains/ruraux pauvres ayant une forte propension à consommer les produits locaux ;

**Composante 2 : Programmes Renforcement de la résilience**

**Sous Composante 2.1 : Activités de résilience, d'inclusion économique et productive (ARIEP)**

Les activités de ce volet consistent à fournir aux bénéficiaires des subventions accompagnées d'un appui en formations techniques de base, pour leur permettre d'investir dans des activités génératrices de revenus et favoriser la création d'emplois pour soutenir la population vulnérable, notamment les femmes et les jeunes. Les bénéficiaires bénéficieront également d'actions de sensibilisations et de formations visant un changement de comportement positif, un développement du bien-être (individuel, collectif) en même temps qu'une amélioration durable de leurs conditions de vie socio-économiques.

**Sous Composante 2.2 : Argent contre Travail Résilient (ACTR)**

Les activités ACT visent à améliorer le capital humain et l'employabilité de la population vulnérable avec des activités en Argent Contre Travail et des formations techniques dans différents domaines y compris celles liées à la prévention contre le changement climatique, et accompagnées également des sensibilisations et formations pour un changement de comportement positif comme ci-dessus.

**Composante 3 : Gestion et administration du projet et renforcement de la capacité institutionnelle**

**Sous composante 3.1:** Coordination des programmes et renforcement des capacités institutionnelles

**Sous composante 3.2 :** Gestion, administration, digitalisation, suivi-évaluation et système d'information et de gestion (MIS)

**Composante 4 : Contingency Emergency Reponse Component (CERC)**

C'est dans le cadre des activités ARIEP, que l'UGP souhaite faire appel à des prestataires de services ci-après dénommés « consultant d'identification des activités de résilience socio-économique et d'inclusion productive » disposant d'une expérience éprouvée et de qualifications solides qui permettent de réaliser efficacement l'identification et l'étude des ARIEP dans les communautés bénéficiaires sélectionnées parmi les plus pauvres et vulnérables.

### **III- OBJECTIF(S) DE LA MISSION :**

La mission consiste à élaborer et mettre à la disposition des bénéficiaires un catalogue d'Activités de Résilience Inclusion Economique et Productif (Activités Génératrice de Revenus (AGR)) techniquement faisables à court et moyen terme (au niveau de chaque village) en réalisant des études de marché et de rentabilité complètes.

### **IV- ETENDUE DE LA MISSION ET TACHES**

#### **IV.1. Missions du Consultant**

La mission du consultant consiste à :

- Faire une étude de marché et de rentabilité complète et proposition d'une liste d'activités pour lesquelles il y a un fort potentiel et qui peuvent être financées par les montants des transferts prévus par bénéficiaires ;
- Organiser des réunions au niveau des villages (en focus groupe) dont 1<sup>ère</sup> réunion avec les hommes et les femmes et 2<sup>ème</sup> réunion spécifique pour les femmes séparément afin d'identifier des activités potentiellement faisables et pour lesquelles il y a un intérêt des ménages.
- Spécifier les activités destinées aux jeunes.
- Proposer au moins 5 activités susceptibles d'être mises en œuvre et ayant un fort potentiel dans le domaine (agriculture, élevage, commerce de proximité, restauration, stage de formation, etc.).
- Décrire en détail chaque activité
- Lister les besoins en investissement (équipement, matériels et intrants nécessaires)
- Etablir des comptes de production et des comptes d'exploitation complets de chaque type d'activité sur la base du montant des transferts prévus par bénéficiaire : Estimer les coûts (quantités, prix) des matériels et intrants en fonction du coût total, estimer la production (quantités, prix, fréquences)
- Identifier les circuits d'approvisionnement des intrants et matériels
- Cerner les marchés régionaux d'écoulement des produits
- Evaluer les besoins en formation
- Identifier les partenaires techniques d'encadrement dans la région
- Identifier et évaluer les risques (maladie des animaux, sécheresse, etc.)
- Déterminer la durée et un planning d'exécution de l'activité
- Identifier des champs proches des villages (moins de 1 KM du village) ou accessibles en voiture, dans chaque village pouvant servir des champs école ou de démonstration
- Identifier les centres de formation professionnelle existant dans la région

## **IV.2. Résultats attendus**

Un catalogue d'activités d'auto-emploi, de formations professionnelles et des centres de formation est mis à la disposition des bénéficiaires et des bureaux régionaux.

Les activités sont faisables et rentables dans le village à court (0 à 12 mois) et moyen (0 à 24 mois) terme.

Les besoins de chaque activité entrent parfaitement dans le budget du fond.

Les activités respectent le processus participatif et sont approuvées par les bénéficiaires et les Bureaux Régionaux.

## **IV.3. Description des tâches**

La mission comporte les étapes suivantes :

### **a. Préparation de la mission**

- Consultation des documents du projet
- Elaboration d'un plan d'activités et d'un plan de travail pour chaque village
- Prendre contact avec les représentants de chaque village pour programmer les réunions
- Elaborer un calendrier d'intervention

### **b. Collecte des données générales de chaque village**

- Description de la zone, Découpage administratif, localisation, Milieu physique, Condition climatique, Infrastructure publique et sociale, secteur de développement, étude du marché

### **c. Réunion d'identification des ARIEP dans chaque village**

- Rencontre avec les entités influentes de la région (les autorités locales, mairie, préfecture, chef religieux, les directeurs des écoles, les organisations socio-professionnelle CP et CPS pour présentation de la mission du consultant et ses objectifs.
- Réunions avec les hommes, avec les femmes et puis avec les jeunes afin d'identifier les AGR potentiellement faisables dans le village et qui seront réalisables à court et moyen terme (0 à 24 mois)
- Classer les activités par priorité au moins 5 activités.
- Regrouper les activités par types
  - Activités de production (agriculture, élevage, petit commerce, restauration, autres)
  - Activités professionnelles (formation professionnelle et apprentissage)

### **d. Rédaction et présentation du rapport**

- Présentation du village (Découpage administratif, localisation, Milieu physique, Condition climatique, Infrastructure publique et sociale, Etude de marché)
- Description des activités identifiées
  - Décrire en détail chaque activité
  - Justifier le potentiel de ces activités dans le village

- Lister les besoins en investissement (équipement, matériels et intrant nécessaires)
- Etablir des comptes de production et des comptes d'exploitation complets : Estimer la production et Estimer les coûts (quantités, prix) des matériels et intrants
- Identifier les circuits d'approvisionnement des intrants et matériels
- Cerner les marchés régionaux d'écoulement des produits
- Evaluer les besoins en formation
- Identifier les partenaires techniques d'encadrement dans la région
- Déterminer la durée et un planning d'exécution de chaque activité

**e. Validation du Plan d'Action Communautaire (PAC)**

Validation des Activités de Résilience Inclusion Economique et Productif (des activités Génératrice de Revenus (AGR)) techniquement faisables à court et moyen terme au niveau de chaque village et le PAC

- Approbation communautaire en AG (PV de validation)
- Approbation par le bureau régional

**V- DURÉE DES PRESTATIONS ET QUALIFICATION DU CONSULTANT**

**a. Durée des prestations**

Pour l'identification des activités, le consultant aura une durée de 37 jours maximum pour réaliser la mission.

<b>DESIGNATION</b>	<b>DUREE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Préparation de la mission	2 jours	Mobilisation des partenaires, logistiques formation et documentions
Rencontre avec les autorités de la zone Maire, préfet, intervenant dans la zone	2 jours	Découpage administratif, localisation, Milieu physique, Condition climatique, Infrastructure publique et sociale.
Réunion focus groupe communautaires	20 jours	Analyse des problématiques, identification, priorisation des ARIEP Pour tous les villages
Edition rapport	5 jours	- Découpage administratif, localisation, Milieu physique, Condition climatique, Infrastructure publique et sociale. -Analyse des problématiques, identification, priorisation, description et Étude technique et économique
Validation du PAC	8 jours	Validation AG communautaire
<b>TOTAL</b>	<b>37 jours</b>	

**b. Les qualifications minimales requises**

Poste	Qualifications minimales
Niveau de formation	Bac+4 en agronomie ou environnement, économie, gestion, sociologie, développement rural ou domaine jugé équivalent
Expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 5 ans d'expérience générale</li> <li>• 3 ans d'expériences en organisation et développement communautaire.</li> <li>• Avoir réalisé au moins 3 missions similaires</li> <li>• Développement local, mobilisation sociale, communication et formation</li> <li>• Connaissance du monde rural .</li> </ul>

## VI- ZONES D'INTERVENTION

Zones	Commune	Village	Nombre des bénéficiaires ARIEP
ZIP5	Nyuma Mro souhelini	NTSAOUENI	225
		DJONGOE	89
		MOIDJA YA MBOUDE	61
		IVEMBENI	267
	Nyuma mro kiboulani	VOUVOUNI YA MBOUNDE	49
		DJOMANI	248
	Cembenoi Sada yadjou	OUELLAH YAMITSAMIHULI	295
	Nyuma komo	OUHOZI	117
<b>Total</b>			<b>1 351</b>

## VII- CALENDRIERS ET RAPPORTS

### a. Calendrier

Activités	MOIS 1				MOIS 2			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Préparation de la mission								
Rencontre avec les autorités de la zone Maire, préfet, intervenant dans la zone								
Réunion focus groupe communautaires								
Edition rapport provisoire								
Examen du rapport au niveau de l'UGP								
Validation Communautaire								
Edition rapport final et Validation finale par l'UGP								

### b. Rapports à Fournier

Pour chaque ZIP, le consultant doit présenter :

- Un PV des réunions avec les entités influentes, présentant la liste des participants, une synthèse des discussions, la date, le village, l'ordre du jour et les photos marquantes.

- Un PV de démarrage qui présente le nombre de personnes présentes, le nombre de femmes /hommes, la date, le village, l'ordre du jour et les photos marquantes.
- Un rapport provisoire pour examen de l'UGP
- Un PV de validation communautaire du PAC
- Un rapport final du PAC de chaque ZIP tenant compte des observations éventuelles et des points retenus lors de la réunion de validation

#### **VIII- SUPERVISION DE LA MISSION**

Ce consultant sera sous la supervision du Responsable Régional des ARIEP du Bureau Régional de Ngazidja Le travail sera sous la coordination du Responsable National des ARIEP

#### **IX- PRESTATIONS DU CLIENT ET PERSONNEL HOMOLOGUE**

Les Services, données, locaux et installation seront fournis par le Client :

Pour son intervention, le Consultant aura accès à tous les documents qu'il jugerait nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. L'UGP mettra notamment à sa disposition (i) dans ses locaux le manuel d'intervention pour l'ARIEP et d'autres documents du projet nécessaires pour la mission.

Le Consultant sera recruté par l'UGP, Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016. Révisions Novembre 2017, 2019 et 2020